Zeitschrift: ASMZ : Sicherheit Schweiz : Allgemeine schweizerische Militärzeitschrift

Herausgeber: Schweizerische Offiziersgesellschaft

Band: 162 (1996)

Heft: 10

Artikel: De l'absence à l'inutile : vraiment?

Autor: Zeller, Philippe

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-64404

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

De l'absence à l'inutile. Vraiment?

Philippe Zeller, divisionnaire, Président de l'Association de la «Revue Militaire Suisse»

En 1991 déjà, Madame Marie-Pierre Walliser-Klunge, alors directrice du gymnase français de Bienne, notait que l'esprit de milice était toujours là mais que le citoyen-soldat ne répondait plus «présent»!

L'armée de milice, c'est-à-dire l'armée de fantassins – *miles* par opposition à *eques* (le cavalier) –, devient donc de plus en plus faibles en effectifs dès lors que les femmes suisses, en général, sont devenues il y a quelques dizaines d'années «pillulophages». Les tableaux d'effectifs et surtout... les rangs se vident. C'est le temps de l'absence.

La fonte des effectifs n'est pas près de s'éteindre. Le rapport du Conseil fédéral sur la politique de sécurité la prévoyait déjà. Le chef du DMF l'a confirmé. L'armée de l'an 2005 est dès lors en phase de planification, parallèlement à la mise sur pied d'une «commission Brunner». Il y a de nouvelles réductions d'effectifs dans l'air.

Dans ce contexte, l'utilité de l'armée est mise en cause. La toute nouvelle «tarte à la crème» de quelques esprits avancés (!), c'est l'armée de professionnels! C'est en fait une manière de constater, sans le dire ouvertement, que remplir ses obligations militaires dans une communauté formée d'individualistes devient intolérable, voire inacceptable, sauf pour des ... volontaires. Voici venir le temps de l'inutile!

La mort du soldat de milice est programmée. Absent et inutil, sa disparition ne sera toutefois pas subite, mais lente, sinon inexorable. A moins que ...

A moins que la claire détermination de nos plus Hautes Autorités de maintenir ce système de milice – certes avec quelques retouches importantes – puisse convaincre les mondes politique, économique et militaire de ce pays. Or ce ne sera pas tâche facile. Le comportement des jeunes est bien loin de correspondre à celui qui devrait être exigé du citoyen-soldat. Pourtant, «occuper le terrain» comme le veut le nouveau patron du DMF, c'est-à-dire agir et non pas réagir (sous-entendu aux attaques incessantes des anti-militaristes de tous bords) n'est pas chose aisée. Deux messages sont aujourd'hui difficiles à faire passer auprès des Confédérés: le bien commun et le devoir civique. Mais il vaut la peine de consacrer quelques forces à cette entreprise.

Relever ce défi, ce n'est pas seulement améliorer l'instruction et éliminer les carences constatées lors de la mise en œuvre d'Armée 95. Ce n'est pas seulement convaincre les parlementaires qu'il y a quelque chose de scandaleux à mieux aider financièrement un chômeur qu'un jeune accomplissant une école de sous-officier ou d'officier. Ce n'est pas seulement demander la suppression du paiement des cotisations d'assurance maladie et accident lors du service militaire dès lors que le militaire est assuré par l'Assurance militaire. Ce n'est pas seulement rappeler que les prestations financières pour perte de gain allouées aux indépendants sont indécentes et qu'ainsi ce sont des cadres de qualité qui renoncent à tout avancement.

Relever ce défi, c'est surtout réaffirmer haut et fort qu'il y a des valeurs permanentes dans l'histoire des armées, même de milice: la recherche de l'excellence, le respect des traditions, le maintien de la discipline et de l'obéissance, le sens du devoir, la loyauté, l'honneur pour n'en citer que quelques-unes. Si l'homme ne vit pas de pain seulement, le soldat ne vit pas que de techniques et d'instruction assistée par ordinateur.

Remettre à l'honneur ces valeurs, c'est la tâche de celles et ceux qui font ce pays. C'est rappeler qu'il n'y a pas d'avenir sans éducateurs sachant, en l'occurrence, conduire les jeunes à sortir de leur condition pour entrer dans le monde des adultes. Encore faut-il avoir le courage de dire haut et fort qu'il n'y a pas d'éducation sans contraintes. Toute éducation intelligente passe aussi par des systèmes de récompenses et de sanctions, par des rites et des symboles. Leur abolition progressive au sein de la société civile et militaire dissimule l'installation de nouvelles ségrégations. L'absence de l'hommage collectif de la récompense ne conduit-il pas à prôner l'individualisme de la réussite?

Nous croyons fermement qu'il n'est pas trop tard pour réinsuffler ces valeurs aux jeunes qui, faute d'éducation, démunis, désemparés, déboussolés, arrivent à l'école de recrues ou aux services de perfectionnement de la troupe. L'habitude n'est-elle pas trop souvent de les abandonner en leur faisant croire ou en laissant croire que chacun sait, à la naissance, comment se comporter? Quelle formidable erreur sur la nature humaine.

Il serait temps que celles et ceux qui ont le privilège et la responsabilité de montrer le chemin, la bonne direction, s'obligent à transmettre leur expérience à celles et ceux qui l'attendent et leur dire que l'instruction, c'est nécessaire, mais qu'elle n'est rien si elle ne s'appuie pas sur la force du caractère et de l'esprit que seule l'éducation est à même de donner. Eradiquer l'individualisme, cette funeste habitude, en redécouvrant les dangers, les hasards, le courage, la responsabilité et l'esprit de corps, quelle fantastique piste à parcourir! Alors l'absence et l'inutile disparaîtront.

Projet farfelu? Peu importe! «Il est tout naturel que l'on heurte ses semblables dès que l'on ne suit plus le courant» rappelait André Gide.

Ces éducateurs existent parmi la majorité des cadres de milice et des instructeurs. Ce sont des femmes et des hommes désintéressés, appliqués à sauvegarder la liberté en dépit de l'avidité, de l'indifférence et du laisser-aller. Ils sont imprégnés de responsabilité et l'assurent par devoir, ils sont, notait un général français, «les sentinelles attentives et souvent méconnues, parfois méprisées, des libertés».

Philippe Zeller